

Fiche de suivi des absences en stage 2025-2026

Pour faciliter la lecture de ce document, la forme masculine est utilisée indifféremment pour les femmes comme pour les hommes.

Nom de l'apprenti : _____ Prénom : _____

Lieu de stage / service : _____

Nom Prénom du référent : _____

		Cours				CI				Vacances				*COFOP				Stage (S1)								
ASA1A	Site de St-Loup		2025																							
	Semaine civile		34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3		
	Date - début de semaine		18.08	25.08	01.09	08.09	15.09	22.09	29.09	06.10	13.10	20.10	27.10	03.11	10.11	17.11	24.11	01.12	08.12	15.12	22.12	29.12	05.01	12.01		
	Volée 2025-2026	Lundi																								
		Mardi																								
		Mercredi																								
Jeudi																										
Vendredi																										

Date du début de l'absence	Date de retour en stage	Y a-t-il eu une demande de congé ? OUI NON		Remarques

A renvoyer par courriel, le dernier jour de stage à : absences.stage@ecoledesoins.ch

Signature du référent	Date	Tampon de l'institution

Informations concernant la gestion des absences en stage

Pour faciliter la lecture de ce document, la forme masculine est utilisée indifféremment pour les femmes comme pour les hommes.



Dans le cadre du suivi de la formation de l'apprenti, nous poursuivons le processus de gestion des absences en cours et en stage.

Par conséquent, dès 4 jours d'absence, le lieu de stage doit obligatoirement nous informer des dates à l'adresse mail, absences.stage@ecoledesoins.ch, et à chaque fois que la situation se répètera.

Merci de bien vouloir également prendre en compte les directives suivantes :

- Il est de la responsabilité du lieu de stage de compléter la fiche d'absence. Le document est envoyé systématiquement avec la confirmation de stage. Toutefois, en cas de perte, ce document se trouve sur <https://ecoledesoins.ch/partenaires/>. *Attention : sélectionner le document selon la classe de l'apprenti.*
- Le référent du stage tient à jour la fiche de suivi des absences en stage. Il y fait figurer la date du début de l'absence et la date de retour en stage. Il indique sous l'espace remarques, si l'absence a fait l'objet d'une demande de congé auprès du lieu de stage.
- En cas de maladie, d'accident ou tout autre motif, l'apprenti informe le stage de son absence avant le début de l'horaire prévu.
- Les jours d'absence ne sont en aucun cas remplacés.
- Dès le 4^e jour d'absence consécutif, l'apprenti doit présenter un certificat médical original à l'école (photocopie possible au lieu de stage).
- En fin de stage, ce document est signé par le lieu de stage.

La fiche de suivi des absences en stage par classe est à retourner **uniquement par courriel**, le dernier jour du stage, à l'adresse suivante : absences.stage@ecoledesoins.ch.

Nous vous sommes très reconnaissants de l'attention que vous porterez à ce document et nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Véronique Favre-Pittet
Responsable de la pratique professionnelle (EM)

